

Rapport annuel 2015

www.swisstaffing.ch

swisstaffing
Stettbachstrasse 10
CH-8600 Dübendorf

Sommaire

5 Avant-propos du président

8 L'association

8 Histoire et mission

8 Assemblée générale

9 Les membres de l'association

10 Le comité de direction

11 Le secrétariat

14 Services

14 Caisse de pensions

14 Solution de branche IJM

14 Caisse de compensation AVS / Caisse d'allocations familiales

15 Communication

16 staffingday 2015

18 Services

18 Services internes

20 temptraining

22 Service juridique

24 Informations sur la branche

24 Les chiffres clés des services de l'emploi en 2015

25 L'évolution de la branche

27 Le travail politique

29 La nouvelle CCT Location de services

30 Rejoignez swisstaffing

31 Impressum



En Suisse, les intérimaires sont de nombreuses nationalités

La moitié (50 %) de la main-d'œuvre temporaire est suisse, l'autre étant de nationalité étrangère.

Parmi les intérimaires étrangers, les actifs provenant d'Allemagne (8 %), des pays des Balkans (7 %) et du Portugal (7 %) représentent les groupes les plus importants.

Les illustrations de ce document ont été dessinées sur place lors du staffing-day 2015 par le caricaturiste Jonas Raeber. Les sous-titres sont tirés de l'étude d'actualisation 2014 que vous pouvez télécharger sur www.swissstaffing.ch (informations supplémentaires en page 11).

Avant-propos du président

«Un rapport annuel est bien plus qu'un bilan.» Cette citation, chères et chers membres, clients de notre branche, partenaires et collaborateurs de swissstaffing, provient de l'avant-propos que j'ai écrit l'année dernière. Je voudrais la placer au cœur du message que je vous adresse cette année. Un bilan n'est pas non plus un passeport pour l'avenir. Ni pour notre association, ni pour les entreprises, ni même pour l'économie. En effet, la situation change chaque année. A nous d'atteindre nos objectifs par la force de notre stratégie, de notre leadership et de notre présence.

La nouvelle plateforme 100000jobs.ch est la réponse récemment apportée par notre association à l'outil de recrutement d'un prestataire tiers qui possède une position de monopole sur le marché. Si nos membres y participent et que nous parvenons à surmonter les faiblesses du système en Suisse romande, notre plateforme aura du succès.

Mais malgré cette nouvelle plateforme, nous avons du retard dans l'e-recruiting et les médias sociaux. Le fait est qu'aujourd'hui, ce sont les entreprises qui doivent séduire leur personnel, et non l'inverse. Ce qui est déjà la norme dans l'hôtellerie et la restauration le deviendra aussi pour les associations, les entreprises de location de services et les employeurs: ils seront évalués par leurs clients et par leurs collaborateurs. Nous allons passer du client transparent à l'entreprise transparente. Pour gagner la bataille, il nous faudra suivre cette évolution de manière active et constructive.

La première grande révision de notre Convention collective de travail a été déclarée de force obligatoire par le Conseil fédéral et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2016. Cependant, une CCT ne se justifie que si elle apporte des avantages aux entrepreneurs comme aux employés. Or, cette vérité menace d'être oubliée, en particulier dans le partenariat social. C'est ce que nous avons constaté chez nos partenaires de négociation en prise à des difficultés avec leurs membres. Une CCT est un équilibre entre différents intérêts. Et tout cela se déroule sur un marché du travail globalisé et dans le cadre de la quatrième révolution industrielle, ce qui apparaît dans la désintégration des structures économiques de petite taille. A l'heure de reprendre notre élan pour aborder l'avenir et réexaminer ce processus de travail, nous devrions nous souvenir de la sage expression «reculer pour mieux sauter».

De fait, une association permet un dialogue institutionnalisé. C'est là une des tâches les plus passionnantes de swissstaffing. Je vous remercie de votre soutien, de votre engagement, de vos critiques et de votre collaboration. Nous œuvrons tous en faveur de la liberté entrepreneuriale de nos membres et d'un marché de l'emploi libéral et équitable. A nous de créer de bonnes conditions pour que les employés fixes et le personnel temporaire puissent s'intégrer de manière durable dans le monde du travail. Car assurer la sécurité et la fiabilité est une mission qui ne doit pas être déléguée à la collectivité.



Georg Staub
Président de
swissstaffing

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Georg Staub', written in a cursive style.

Georg Staub
Président de swissstaffing

Employeur?

Employé ?



Je donne?

Je prends?



Les intérimaires ont de bonnes chances de trouver un emploi fixe

En Suisse, les intérimaires sont satisfaits de leur emploi. Ils apprécient spécialement le fait de pouvoir, grâce à leur bailleur de services, être engagés rapidement et dans de bonnes conditions par une entreprise locataire.

80 % des intérimaires cherchent une place fixe. Près de la moitié y parvient en moins d'un an. L'enquête menée en 2014 montre qu'il n'y a pas de différences entre les ressortissants suisses et étrangers. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'immigration en Suisse est de plus en plus qualifiée et s'effectue dans des domaines où les postes ne peuvent pas être pourvus par des travailleurs déjà présents dans notre pays.

L'association

Histoire et mission

swissstaffing s'engage depuis 48 ans en faveur de la branche du travail temporaire en Suisse. C'est en 1968 qu'a été fondée la FSEPT (Fédération Suisse des Entreprises de Placement privé et de Travail temporaire). Depuis cette date, notre organisation défend les intérêts de la branche et garantit des services professionnels pour répondre à la demande croissante de main-d'œuvre intérimaire et de formules de travail flexibles. En 1998, la fusion avec la FSCP a donné naissance au nouveau nom USSE et a ouvert l'association aux entreprises de location de services et de conseil en RH. Depuis 2006, l'association s'appelle swissstaffing.

swissstaffing est le centre de compétence et de service pour les entreprises suisses de location de services. Grâce à son équipe de professionnels, cette association fournit à toute la branche des prestations orientées client. En tant qu'association des employeurs, swissstaffing défend les causes de ses membres auprès de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux. swissstaffing met tout en œuvre pour promouvoir les intérêts de la branche ainsi que l'image et le développement durable du travail temporaire.

Assemblée générale

La votation sur la nouvelle CCT Location de services 2016-2018 était au cœur de l'assemblée générale 2015. Le choc du franc fort survenu le 15 janvier 2015 a entraîné quelques entreprises de location de services dans une situation économique délicate. Par ailleurs, la nouvelle CCT prévoyait une augmentation substantielle des salaires minimaux, un sujet que swissstaffing et ses membres considéraient comme difficile. Il a donc été décidé de relancer les négociations avec les partenaires à la convention afin d'apporter des modifications à la CCT. Un moratoire de trois mois a été atteint au premier trimestre, de sorte que les salaires minimaux n'ont été augmentés que le 1^{er} mai 2016 au lieu du 1^{er} janvier 2016. L'assemblée générale a approuvé la nouvelle CCT Location de services 2016-2018 et le report mentionné.

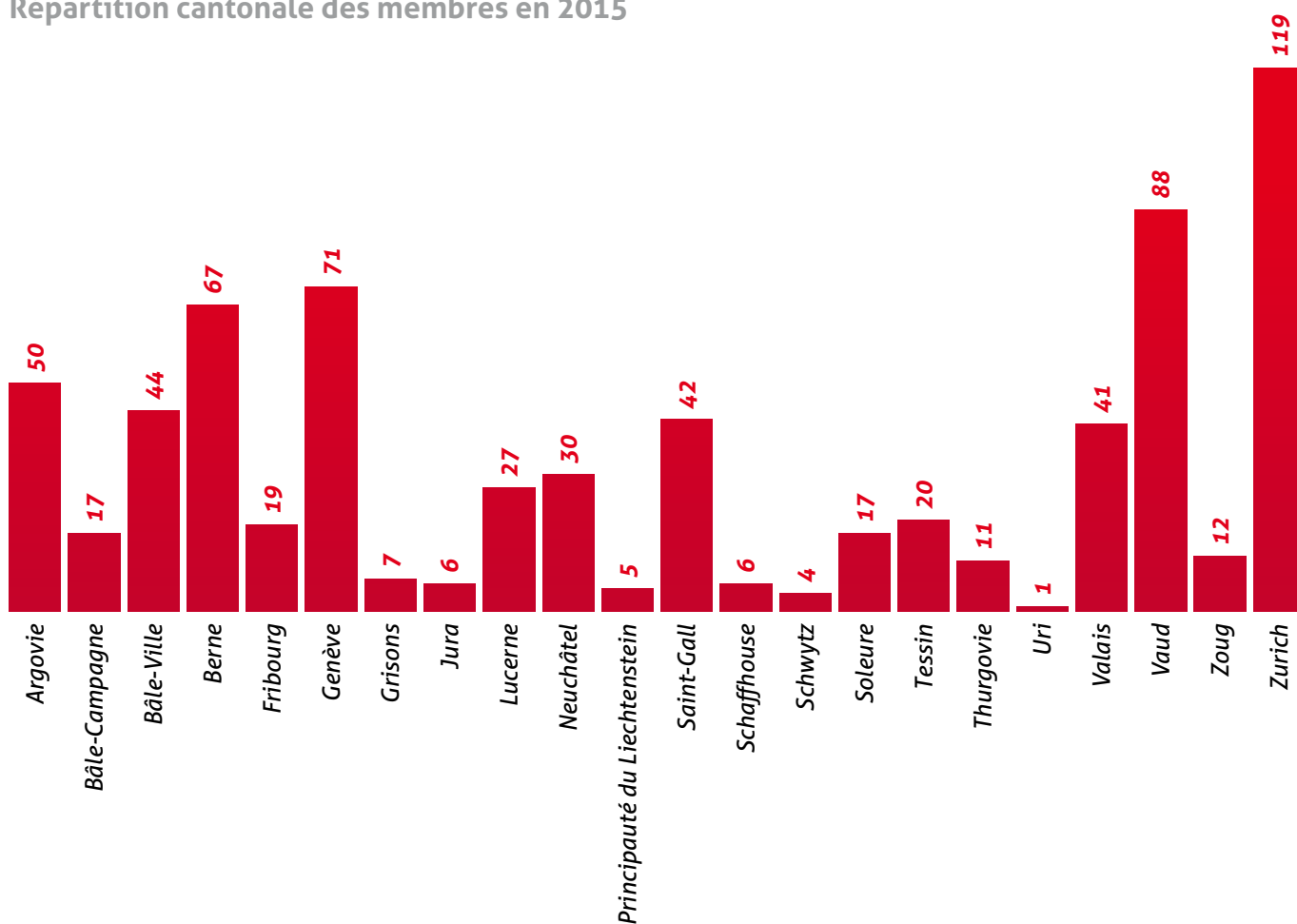
Cinq acteurs de la branche particulièrement actifs ont été récompensés par le certificat «Certified Staffing Professional swissstaffing». Il est remis à des conseillers en personnel ou à des administrateurs qui ont obtenu 30 points de crédit en 36 mois lors de formations et d'événements swissstaffing.

Sept membres d'honneur de swissstaffing étaient présents à l'assemblée générale. Par le passé, ils se sont consacrés au travail de l'association en faisant preuve d'un engagement exceptionnel.

Les membres de l'association

La majorité des membres de l'association est composée d'entreprises de location de services jouissant d'une autorisation de placement et de location de services. L'association accueille aussi des bailleurs de services et des agences de placement ainsi que des entreprises actives dans le conseil en RH. En 2015, swissstaffing a défendu les intérêts de 355 entreprises membres. Au cours de cette année, 15 nouveaux membres ont été admis et 11 entreprises ont quitté l'association ou cessé leurs activités pour des raisons économiques. Par ailleurs, swissstaffing a souhaité la bienvenue aux 26 membres actifs dans les soins à domicile qui ont rejoint l'association lors de la fusion avec le groupement «Zu Hause Leben».

Répartition cantonale des membres en 2015



Le comité de direction

Le comité de direction de swisstaffing se compose de représentantes et de représentants de petites, moyennes et grandes entreprises. Il se compose de 13 membres qui se réunissent chaque semestre pour une séance. L'orientation pour l'année suivante est fixée lors de la rencontre annuelle dédiée à la stratégie.



Georg Staub
Président de
swisstaffing



Michael Agoras
Vice-président
et comité



Charles Bélaz
Charles Bélaz SA
Comité de direction
et comité



Nicole Burth Tschudi
Adecco Human
Resources SA
Membre adjointe du
comité de direction



Taco de Vries
Randstad (Suisse) SA
Membre adjoint du
comité de direction



Adrian Diethelm
Express Personal SA
Comité de direction



Andreas Eichenberger
Induserv Industrial
Services Ltd
Comité de direction
et comité



Paul Fritz
Home Instead
(Suisse) SA
Membre adjoint du
comité de direction



Marcel Keller
Kelly Services
(Suisse) SA
Comité de direction



Susanne Kuntner
mein job Zürich Sàrl
Comité de direction



Patrick Maier
Manpower
(Suisse) SA
Comité de direction
et comité



Urs Vögele-Freund
Hans Leutenegger SA
Comité de direction



Kerstin Wenger
Walmonag SA
Comité de direction

Le secrétariat



Myra Fischer-Rosinger
Directrice de
swisstaffing

Placé sous la direction de Myra Fischer-Rosinger, le secrétariat de swisstaffing fournit des services, des conseils et des formations aux membres de l'association et aux personnes intéressées. Les projets stratégiques suivants étaient au programme de l'exercice 2015:

Nouvelle CCT Location de services

Après d'intenses négociations, tous les partenaires sociaux se sont mis d'accord au printemps 2015 sur une nouvelle convention valable pour les plus de 300'000 travailleurs temporaires en Suisse. La nouvelle CCT Location de services est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2016 et sera valable jusqu'à fin 2018. Des informations supplémentaires sur la nouvelle CCT Location de services se trouvent en page 29.

staffingday

Quelque 300 participants provenant de la branche du travail temporaire, de la politique et de la société civile se sont retrouvés le 6 mai 2015 au centre de congrès d'Interlaken pour le staffingday. Le sujet de la journée était «Travailler en 2020 – en route pour le marché des travailleurs». Pour obtenir quelques impressions de cette manifestation, rendez-vous en page 16.

Etude d'actualisation 2014

swisstaffing et ses membres, les entreprises de location de services, veulent prendre le pouls des quelque 300'000 travailleurs temporaires en Suisse: d'où viennent-ils, quel est leur but, dans quelles conditions travaillent-ils et comment considèrent-ils leurs missions? C'est pourquoi swisstaffing interroge tous les quatre ans 1000 personnes qui ont travaillé à titre temporaire au cours de l'année précédente. La dernière enquête téléphonique a été menée à la fin de l'automne 2014 par l'institut de sondage gfs-zürich. Elle se base sur un échantillon aléatoire prélevé auprès des six grandes entreprises de location de services qui, ensemble, couvrent plus de 25 % du marché de l'emploi intérimaire. Les données recueillies ont été analysées et exposées clairement dans l'étude d'actualisation 2014. Cette publication récurrente est une importante source d'informations pour les milieux politiques, les autorités, les médias et la branche elle-même.

Quelques résultats intéressants mentionnés dans l'étude d'actualisation de 2014 sont présentés dans ce rapport annuel avec une illustration. La version complète de l'étude d'actualisation 2014 peut être téléchargée ou commandée sur le site www.swisstaffing.ch.

Fusion avec l'association «Zu Hause Leben»

En automne, swisstaffing a fusionné avec l'association «Zu Hause Leben». Par ce moyen, swisstaffing a pu non seulement éviter une CCT parallèle, mais aussi obtenir un précieux savoir-faire concernant la location de services à des particuliers. Avec ses membres actifs dans ce domaine, swisstaffing entend s'engager pour augmenter encore le niveau de professionnalisme.

Plateforme 100000jobs.ch

Le 1^{er} décembre 2015, swissstaffing a lancé en coopération avec Jobchannel SA le nouveau portail 100000jobs.ch en guise d'alternative aux plateformes d'emploi déjà existantes. Le nom est tout un programme. En effet, ce portail mentionne plus de 100'000 emplois, soit quatre fois plus que sur les plateformes établies. Ce faisant, tous les postes vacants en Suisse sont listés sur un seul portail. Une technologie intelligente permet de récupérer toutes les annonces publiées sur des sites web suisses et de les ajouter chaque jour sur la plateforme 100000jobs.ch. Cela évite aux personnes en recherche d'emploi de perdre du temps à consulter plusieurs sites. Les entreprises de location de services n'ont plus besoin de procéder à de multiples publications; cela se fait automatiquement et à un prix séduisant sur 100000jobs.ch. Les membres profitent deux fois: premièrement du listage gratuit et deuxièmement du prix spécial proposé pour un meilleur positionnement. Ce nouveau portail bilingue a bien débuté. Quelques semaines après son lancement, il enregistre déjà plus de 600'000 visiteurs par mois. Pour 2016, des fonctionnalités additionnelles sont prévues pour le site et les activités de marketing seront renforcées.

Travail avec les médias

Pour que la branche du travail temporaire puisse conserver sa marge de manœuvre, les relations publiques doivent être soignées en permanence. swissstaffing entretient des échanges réguliers avec des journalistes. En 2015, swissstaffing a réussi à tripler le nombre de contributions médiatiques sur l'association et sur la branche du travail temporaire. La couverture médiatique des sujets qui nous concernent a été positive.



Le travail temporaire est attractif

L'attractivité du travail temporaire a nettement augmenté: en 2010, un tiers des intérimaires souhaitait continuer à travailler de manière temporaire une année après leur première mission. En 2014, ils étaient plus de 40 %.

Services

Caisse de pensions



La Fondation 2^e pilier swissstaffing attache une grande importance aux principes de la gouvernance et de la transparence. Son objectif est d'offrir la meilleure prévoyance professionnelle possible aux entreprises de location de services et à leurs employés. Les quelque 23'000 assurés ont des avantages en cas de bonne performance: une baisse des taux de cotisation, une augmentation de la rémunération ou encore une amélioration des prestations. Pour cette stratégie, des coûts administratifs bas sont essentiels: la fondation ne dépense pratiquement pas d'argent pour le marketing et ne paie pas de frais de courtage.

En date du 1^{er} juillet 2015, les avoirs de vieillesse de tous les assurés ont été rémunérés à 3,75 % (2 % de plus que le taux obligatoire de 1,75 %). Depuis le 1^{er} janvier 2016, le taux d'intérêt est de 3,25 % (alors que le taux d'intérêt obligatoire est de 1,25 %). Le taux de cotisation a été baissé le 1^{er} janvier 2016. Jusqu'en 2018, il sera de 2,4 %.

La caisse de pensions est en très bonne santé financière: en 2015, la performance des placements était de 1,7 %, le taux de couverture de 139 % (estimation provisoire). Les réserves de fluctuations de 25 % garantissent une sécurité élevée pour l'avenir. L'âge moyen des assurés est de 37 ans. Pour tout bénéficiaire de rente, il y a en moyenne 25 assurés actifs.

La Fondation 2^e pilier swissstaffing est désormais en ligne:
www.swissstaffing-lpp.ch

Solution de branche IJM

tempcare

Pour les bailleurs de services, la solution de branche IJM est une couverture de la perte de gain avantageuse et conforme à la CCT. Avec un total de 410 contrats d'assurance collective, l'évolution du marché en 2015 a été réjouissante. La consolidation de contrats existants a conduit ici à une réduction purement comptable, mais le nombre des entreprises assurées n'a pas baissé.

La somme salariale assurée a augmenté de 5 %, atteignant 2,776 milliards de francs (2014: 2,635 milliards de francs). Les assureurs ont payé des prestations d'un montant de 39,8 millions de francs (2014: 38,4 millions de francs).

En 2015, les subventions aux primes de la CCT Location de services ont atteint 11,11 millions de francs. Par rapport à l'année précédente (10,5 millions de francs), cela représente une hausse de 5,7 %.

Caisse de compensation AVS / Caisse d'allocations familiales



S'ils n'ont pas rejoint la caisse de compensation d'une autre association, les membres de swissstaffing sont affiliés à la caisse de compensation AVS swisstempcomp et à la caisse d'allocations familiales swisstempfamily. Ces deux caisses sont gérées par le prestataire consimo, qui se charge aussi de l'encaissement des cotisations de la CCT Location de services et des procédures liées à divers fonds cantonaux pour la formation professionnelle.

Avec une somme salariale de quelque 2,1 milliards de francs, la caisse de compensation d'association swisstempcomp est de taille moyenne. Les membres bénéficient de coûts administratifs AVS relativement bas. Dans la plupart des cantons, les taux de cotisation de la caisse d'allocations familiales sont inférieurs à ceux des caisses de compensation cantonales. Grâce à une étroite collaboration, à des formations régulières et à une optimisation en continu des processus, consimo et swissstaffing garantissent que swisstempcomp offre aux membres des prestations attractives.

Communication

L'année 2015 a été marquée par la suppression du taux plancher et par la conclusion de la nouvelle CCT Location de services 2016-2018. Le service de communication a apporté son soutien, d'une part aux membres et aux services internes en leur proposant des séances d'information et des newsletters, d'autre part aux acteurs externes en renforçant son travail avec les médias. Après le choc du franc fort, deux réunions avec des CEO ont été organisées à Zurich et à Lausanne afin de discuter de ses effets sur la CCT. Avec 660 participants, les trois meetings régionaux ont enregistré une bonne fréquentation.

En mars, swissstaffing a publié l'étude d'actualisation 2014 consacrée au travail temporaire en Suisse (lire aussi en page 11) et donné une conférence de presse le 23 mars 2015. L'écho médiatique, notamment un reportage diffusé à la télévision suisse alémanique, a été en tout point positif.

Tout au long de l'année, les contacts avec les journalistes ont été consolidés. La rubrique «médiacorner» de notre site a mis en valeur notre service de presse, qui a également intensifié son travail avec les médias. Cela en a valu la peine: en 2015, swissstaffing a enregistré 321 mentions dans les médias. Dans HR Today, l'organe officiel de swissstaffing, des sujets pertinents pour les spécialistes des RH ont été rédigés et présentés avec succès.



Blandina Werren
Responsable
Communication



Julia Bryner
Responsable Marke-
ting et événements



Annika Groth
Collaboratrice
Communication

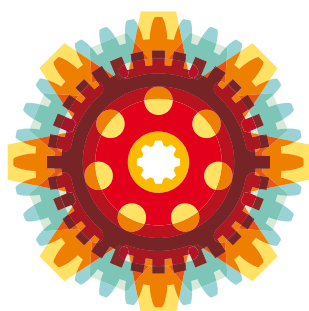
Au niveau politique, swissstaffing fournit un précieux travail d'information aux membres à propos des initiatives populaires qui concernent la branche du travail temporaire. Les rencontres qui ont régulièrement eu lieu avec des partis et des associations ont permis de thématiser des sujets importants pour la branche du travail temporaire. A propos de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, swissstaffing a négocié avec d'autres associations pendant la procédure de consultation pour se mettre d'accord sur les points centraux. Il est apparu que l'exploitation du potentiel de la population indigène est un sujet important pour les entreprises de location de services.

swissstaffing s'est engagé au sein de l'association Compasso pour développer des programmes de reconnaissance précoce de problèmes de santé et pour promouvoir la réintégration professionnelle. L'équipe Communication de swissstaffing et sa responsable ont participé au dialogue d'intégration de la Conférence tripartite des agglomérations (CTA) et ont fourni un travail de communication à propos du fonds pour la formation continue temptraining.

L'équipe a aussi apporté un soutien spécifique sous forme d'un concept sophistiqué de communication pour la plateforme 100000jobs.ch qui a été mise en ligne le 1^{er} décembre 2015 (cf. page 12).

Le 1^{er} février 2016, Blandina Werren a rejoint swissstaffing et a remplacé Monika Rüeget au poste de responsable Communication.

staffingday 2015



staffingday 2015

A quoi ressemblera le monde du travail en 2020? Quelles sont les turbulences que traverseront les entreprises de location de services? C'est autour de ces sujets que quelque 300 participants provenant de la branche du travail temporaire, de la politique et de la société civile se sont retrouvés le 6 mai 2015 au Kursaal d'Interlaken pour le cinquième staffingday.

«La tempête arrive.» C'est par ces mots que Georg Staub, le président de swiss-staffing, a ouvert le staffingday intitulé «Travailler en 2020 – en route pour le marché des travailleurs». Il a montré, par des exemples clairs et des réflexions intéressantes, de quelle manière l'importance du travail diminue continuellement pour la production, alors que les rendements du capital investi sont en augmentation. La directrice de swissstaffing, Myra Fischer-Rosinger, a ensuite donné un exposé sur la signification du travail temporaire aujourd'hui et demain. Selon elle, la flexibilité est de plus en plus demandée et les employés constituent leur curriculum vitae comme une mosaïque en acquérant des expériences auprès de différents employeurs, souvent de manière temporaire. Pour répondre à ces besoins, les entreprises de location de services peuvent devenir des coachs personnels. Guy Kirsch, professeur émérite de sciences économiques et sociales, a ensuite présenté sa contribution intitulée «Les employeurs – de méchants bienfaiteurs?» et expliqué comment, dans un monde d'avarice, les entrepreneurs offrent à leurs employés une opportunité d'être et de devenir.

Katja Stauber a ensuite modéré la table ronde «Comment les firmes se préparent-elles au marché des travailleurs?». Les participants à la discussion étaient Valentin Vogt (président de l'Union patronale suisse), Marcel Keller (Kelly Services et membre du comité de direction de swissstaffing), Amelia Räss-Fernandez (responsable RH de Salt. Mobile SA), Doris Bianchi (représentante de l'Union syndicale suisse) et Andy Keel (Teilzeitmann). Ce qui est ressorti de la discussion, c'est que les entreprises ne doivent pas rester immobiles. La flexibilité et l'esprit d'innovation seront indispensables pour avoir du succès.



Services

Services internes

Les collaboratrices des services internes sont les premières interlocutrices des personnes qui s'adressent au secrétariat. Elles répondent à plus de 20'000 appels téléphoniques et 2500 courriels. Les services internes de swissstaffing ont pour but d'offrir un service accueillant aux clients et de garantir une bonne accessibilité du secrétariat. C'est pourquoi une nouvelle collaboratrice a rejoint l'équipe en 2015.

Les services internes sont aussi chargés de certifier les membres par le label de qualité «swissstaffing-SQS». Tous les nouveaux membres doivent obtenir leur certification. Les membres existants sont réexaminés tous les trois ans lors d'un audit. En collaboration avec le partenaire de certification SQS, le précieux label a été remis à quelque 110 membres en 2015. Pour maintenir un haut niveau de qualité, les différentes listes de contrôle pour les audits seront adaptées en 2016 et complétées par des critères supplémentaires.

swissstaffing a signé la Charte de la sécurité Suva et promeut la sécurité au travail des intérimaires sur les chantiers. Le projet «Vision 250 vies» et les mesures prises au cours des dix prochaines années doivent permettre d'éviter 250 accidents du travail entraînant un décès et autant de cas graves



Irène Righetti
Responsable
Services internes



Khanh-Vi Dang
Collaboratrice
Services internes



Romina Riesen
Collaboratrice
Réception



Isabel Staub
Collaboratrice
Finances

d'invalité. En 2015, swissstaffing a rédigé des guides pratiques destinés aux bailleurs de services, aux entreprises locataires de services et aux intérimaires. Ils seront distribués gratuitement en 2016 et viseront à empêcher des accidents du travail. Le fonds pour la formation continue temptraining finance des cours consacrés à la sécurité au travail, suivis avant le premier jour de la mission.

En automne 2017 sera remis le premier diplôme du nouvel examen professionnel «Spécialiste RH avec brevet fédéral, spécialisation C». Ce sera un événement pour la branche du travail temporaire. Avec la «spécialisation C», une formation sera spécifiquement consacrée au placement privé et à la location de services. En tant que membre du comité de Human Resources Swiss Exams (HRSE), swissstaffing s'est activement engagé en faveur de cet examen professionnel et participera à la conception des cours.

En 2015, les cours internes de l'association destinés aux conseillers en personnel ont enregistré une bonne fréquentation: 137 personnes en Suisse alémanique et 17 au Tessin. Ces cours d'une journée sont axés sur la pratique. Ils transmettent aux participants des informations compactes, par exemple sur les interviews de candidats ou sur les bases légales. En 2015, un cours spécial a été lancé en Suisse romande. Comme le nouvel examen professionnel RH, il se compose de modules. En Suisse romande, 39 personnes ont suivi des formations swissstaffing.



Les personnes plus âgées apprécient également le travail temporaire

Même si un quart des intérimaires a moins de 26 ans, le travail temporaire devient de plus en plus une option valable pour les travailleurs plus âgés: 30 % des intérimaires ont plus de 40 ans et presque 13 % ont plus de 50 ans (en 2010: 9 %).

Services

temptraining

temptraining

Avec le fonds pour la formation continue, temptraining a pour but de maintenir, voire d'augmenter, l'employabilité des intérimaires. Les chiffres en forte augmentation prouvent l'intérêt de cette idée: en 2015, temptraining a reçu plus de 9900 demandes, soit 2355 de plus qu'en 2014. Financièrement parlant, les montants accordés ont atteint 17,35 millions de francs. Cela représente 6,6 millions de francs de plus qu'en 2014 et presque 7 millions de plus que ce qui avait été budgété pour 2015.

Cette somme a été répartie entre environ 6100 personnes qui ont suivi une formation continue dans l'un des 1500 instituts de formation reconnus. Depuis le lancement de temptraining, il y a quatre ans, le nombre de personnes intéressées par une formation continue a nettement augmenté. C'est pourquoi en 2015, le fonds pour la formation continue a une fois de plus accordé plus de montants que ce qui était prévu au budget. Cette différence a pu être compensée par des excédents issus de la phase de lancement. Cependant, si la demande continue de croître de cette manière, il faudra éventuellement modifier les conditions d'admission.



Claudio Trenna
Responsable
temptraining



Myriam Del Castillo
Collaboratrice



Nadia Deon
Responsable IT/
Administration



Nadine Fierz
Collaboratrice



Eva Hotzenköcherle
Collaboratrice



Brigitte Keller
Collaboratrice



Sylvia Mersch
Collaboratrice



Charles Miternique
Collaborateur

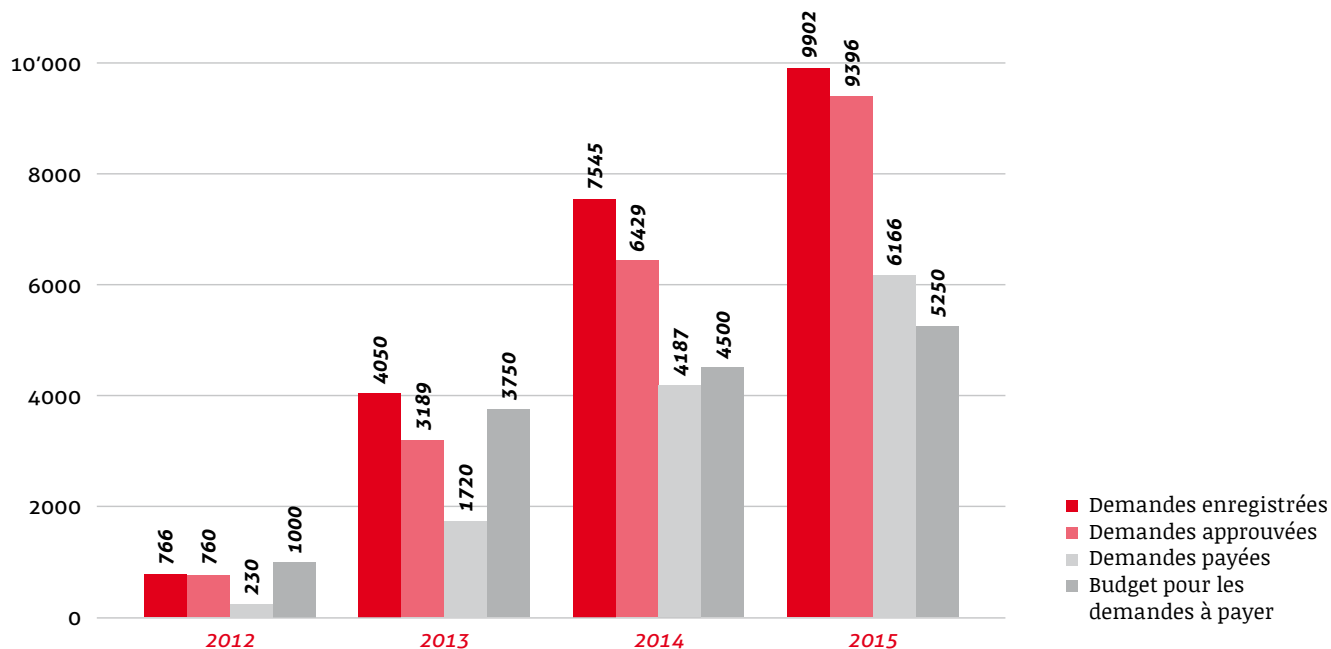


Fabio Streuli
Collaborateur

La mission de temptraining consiste à gérer les requêtes depuis l'inscription jusqu'au versement des montants attribués. Le nombre croissant de demandes a posé de réels défis à l'équipe. En septembre 2015, Claudio Trenna a pris la direction de temptraining. Du personnel supplémentaire a été engagé et les procédures ont été simplifiées afin de permettre un traitement plus rapide. Par ailleurs, temptraining conseille les entreprises de location de services à propos des possibilités de formation continue et leur fournit du matériel d'information.

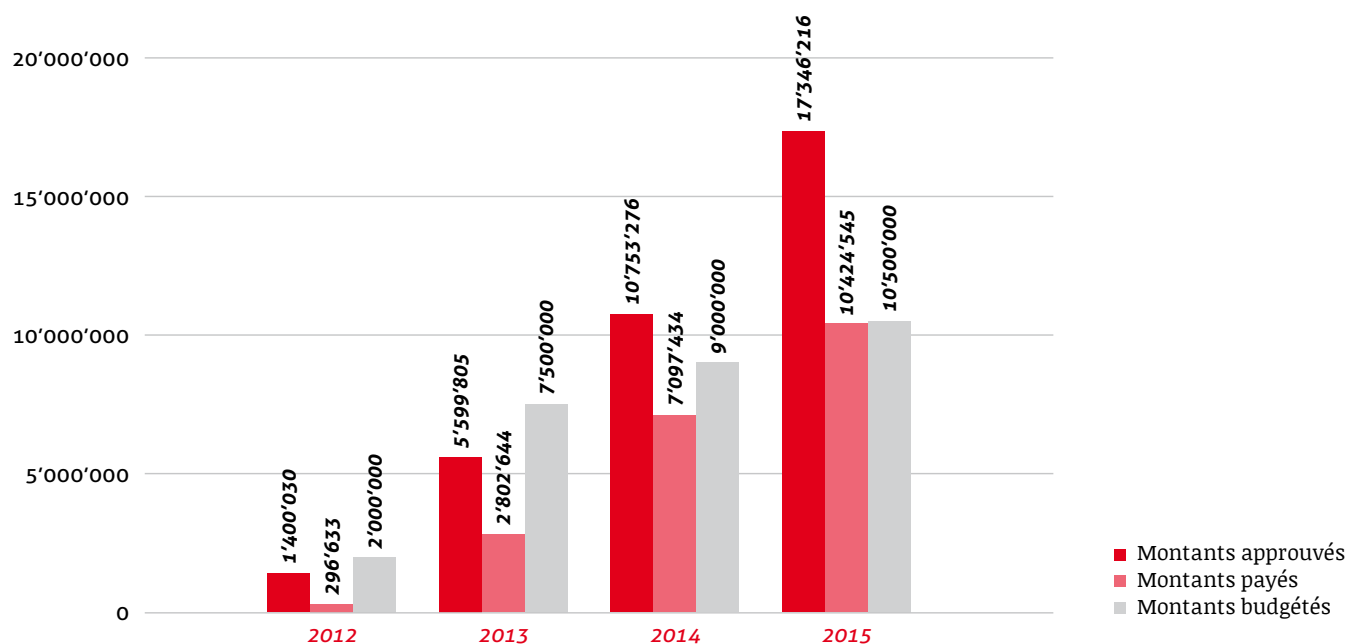
Evolution des demandes par année

Nombre des demandes



Evolution des montants par année (en CHF)

CHF



Services

Service juridique

Le service juridique conseille les membres dans plusieurs domaines juridiques: travail, placement de personnel, assurances sociales, étrangers, contrats. Il est aussi chargé du secrétariat de la commission de recours dans le cadre de l'application de la CCT Location de services. En 2015, la commission de recours a géré et conclu 98 recours. Les autres tâches du service juridique sont la formation des membres intéressés, la surveillance de l'application de la CCT Location de services, le monitoring politique en Suisse et au sein de l'UE ainsi que la rédaction de prises de position lors de procédures de consultation lors de révisions de lois et d'ordonnances.

L'équipe a été nettement renforcée pour lui permettre de relever tous ces nouveaux défis. En 2015, le service juridique a offert 986 consultations. Il a également joué un rôle de conseil lorsque la compatibilité économique de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse a été examinée; il a rédigé un avis à ce sujet lors de la consultation. Il a aussi assuré l'accompagnement juridique du processus jusqu'à la déclaration de force obligatoire de la CCT par le SECO et formé les membres sur les nouvelles dispositions.



Arie Joehro
Vice-directeur
Responsable du
service juridique



Boris Eicher
Collaborateur
service juridique



Michael Müller
Responsable suppléant
du service juridique



Daniela Veliz
Collaboratrice
service juridique



Decimo Vincenzi
Collaborateur
service juridique

L'association «Zu Hause Leben» a été intégrée à swissstaffing en automne 2015. Avant cette fusion, d'importantes questions juridiques ont dû être clarifiées, par exemple concernant la CCT Location de services. Des aspects non réglés par la loi et touchant au travail temporaire chez les particuliers, notamment les soins 24h/24 des personnes âgées, sont actuellement en discussion dans un groupe de travail interne.

Le service juridique de swissstaffing est le centre de compétence pour les questions liées à la location de services. A ce titre, il a une action prospective et s'intéresse également au travail temporaire supranational. Aujourd'hui, aucune réglementation n'indique clairement dans quels cas un intérimaire provenant de pays limitrophes est soumis aux dispositions des assurances sociales d'un pays de l'UE ou à celles de la Suisse. Le service juridique suit les évolutions juridiques et les discussions autour de cette thématique. Il cherche des solutions compatibles avec la branche pour le marché local.



Les intérimaires sont de mieux en mieux formés

Depuis dix ans, le niveau de formation des intérimaires a continuellement augmenté. Aussi bien le nombre des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur que celui des personnes ayant terminé un apprentissage (53 %) sont en croissance. Aujourd'hui, 7 % des intérimaires possèdent une maturité gymnasiale ou professionnelle et 12 % un diplôme de l'enseignement supérieur. Le travail temporaire permet à des diplômés de l'enseignement supérieur d'entrer sur le marché du travail ou de financer leur master après avoir obtenu leur bachelor.

Informations sur la branche

Les chiffres sont très clairs: notre branche occupe une fonction clé sur le marché suisse de l'emploi. En 2015, 312'000 personnes étaient employées à titre temporaire en Suisse. Elles ont fourni plus de 165 millions d'heures de travail. Dans le secteur des emplois fixes également, les entreprises de placement ont enregistré d'excellents résultats: avec 92'000 postes fixes, elles ont aidé trois fois plus de personnes à trouver un travail que tous les offices régionaux de placement.



Dr. Marius Osterfeld
Economiste

Les chiffres clés des services de l'emploi en 2015 (estimation)

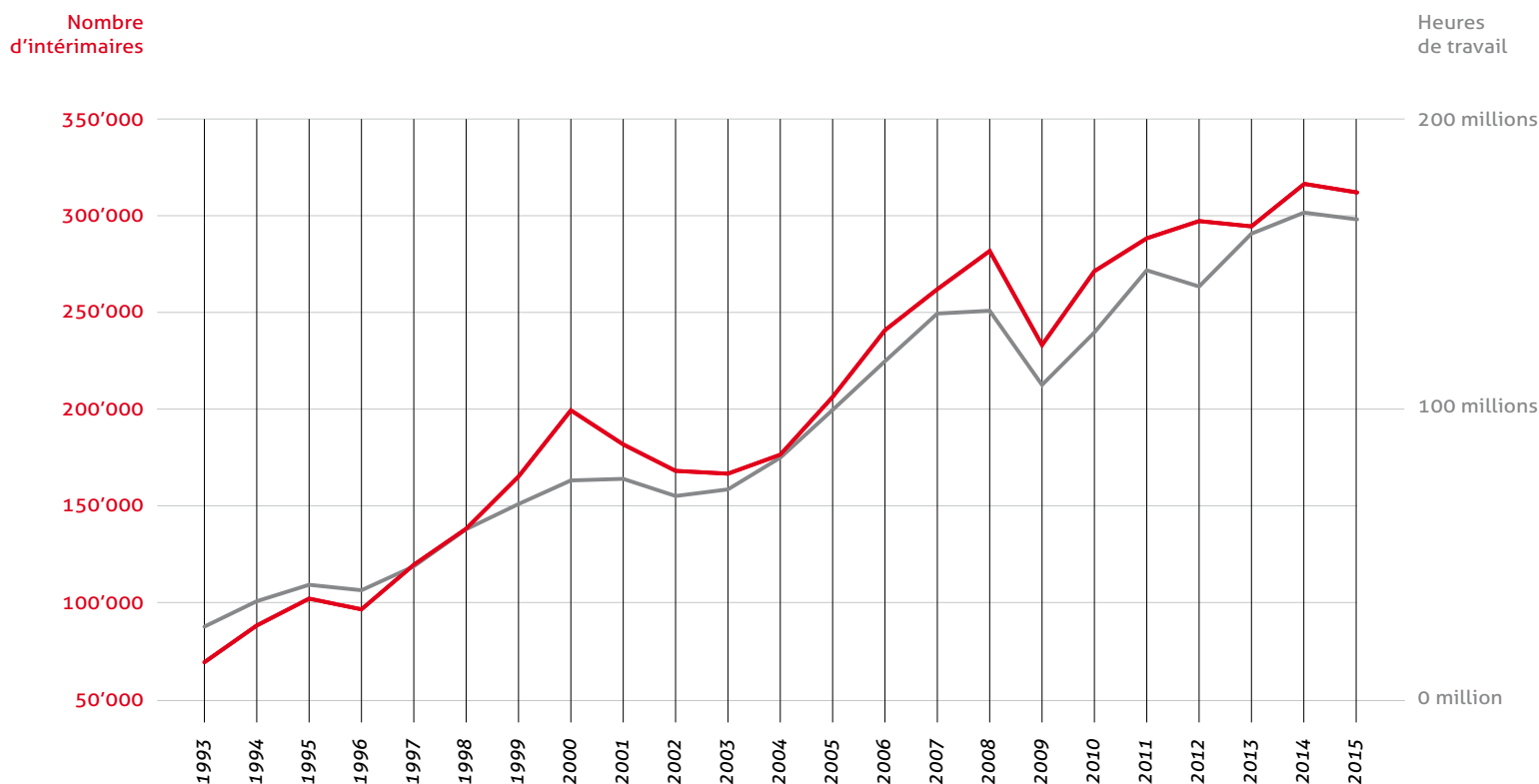
Travailleurs temporaires par année	312'000
Equivalents plein temps	78'000
Pourcentage de l'ensemble des emplois	2,2 %
Heures de travail fournies	165 mio
Somme salariale des travailleurs temporaires	4,9 mia
Chiffre d'affaires de la branche du travail temporaire	6,8 mia
Placements fixes effectués par des agences privées	92'000
Chiffre d'affaires lié aux placements fixes	700 mio

Sources: SSAA, SECO, OFS
Calculs de swissstaffing

L'évolution de la branche

2015 n'a pas été une année facile pour notre branche. Selon swisstemprend, l'activité économique a reculé de 1,4 %. Avec la suppression du taux plancher, l'année a commencé de manière chaotique. En conséquence, les heures de mission ont diminué de 10 % en février, mars et avril. En été, l'activité économique s'est stabilisée à un niveau modeste. Après une faiblesse enregistrée sur des marchés d'exportation comme le Brésil, la Russie et l'Arabie saoudite, les Bourses ont pour la première fois affronté des turbulences en Chine. L'industrie suisse de l'exportation et le tourisme ont été de nouveau touchés; or, ce sont là deux secteurs clés pour la branche du travail temporaire. Des facteurs nationaux ont également joué un rôle dans cette évolution négative. La mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse a entraîné des incertitudes dans les milieux économiques. Pour la construction, et en particulier dans les régions de montagne, l'initiative sur les résidences secondaires est un réel frein. Le développement de l'économie helvétique en 2016 dépendra de la conjoncture internationale. Il est probable que les impulsions de croissance proviendront surtout des USA. Une mise en œuvre compatible avec l'économie de l'initiative contre l'immigration de masse constituerait une étape importante vers le retour à une économie prospère.

Nombre d'intérimaires par année en comparaison avec leurs heures annuelles de travail (en millions)



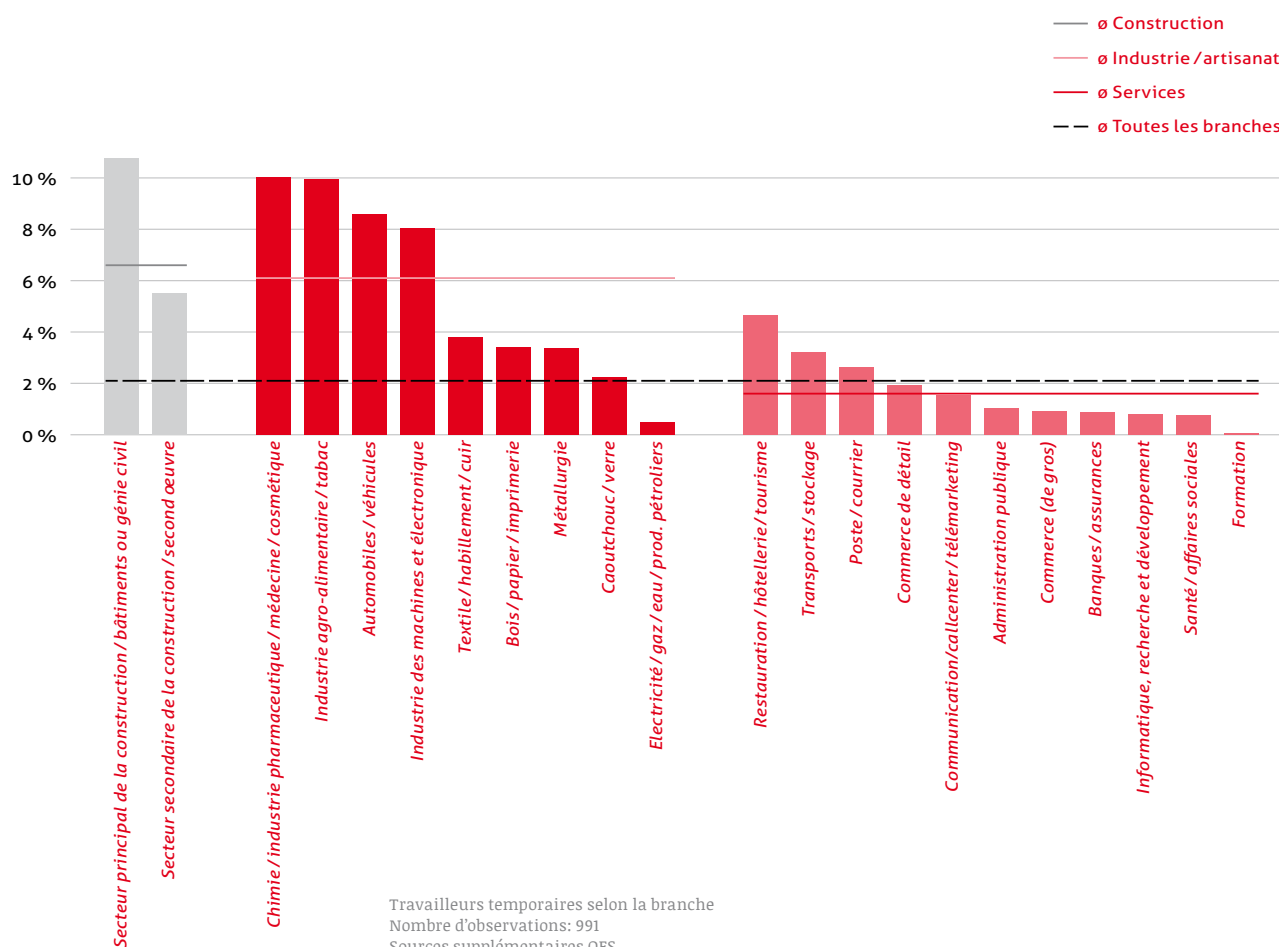
Source: SECO, calculs de swisstaffing

Remarque: les chiffres de 2015 se basent sur une estimation. Les chiffres du SECO et de la Suva ne seront disponibles qu'à la fin mai.

Malgré une année 2015 difficile, l'évolution de l'industrie suisse du travail temporaire reste un succès. Depuis 1993, le nombre des heures de travail a augmenté en moyenne de 8,6 % par année. Autrement dit, au cours des 23 dernières années, le nombre des heures de travail temporaire a plus que sextuplé. C'est une croissance incroyable qui n'a été possible que parce que notre branche a continuellement réussi à conquérir de nouveaux marchés.

Le marché suisse de l'emploi n'est plus concevable sans le travail intérimaire. Industrie, secteur des services, chantiers: tous les secteurs économiques emploient aujourd'hui des intérimaires. Dans le gros œuvre, l'industrie alimentaire ainsi que le secteur de la chimie et de la pharmacie, la proportion des intérimaires est de 10 %. Etant donné que les travailleurs temporaires peuvent être trouvés dans les 48 heures et qu'ils possèdent des qualifications comparables, de nombreuses entreprises les emploient pendant les périodes de pointe pour répondre à la pression croissante sur les coûts et sur les délais. Par ce moyen, le travail temporaire apporte une contribution importante au maintien de la compétitivité internationale de l'économie helvétique.

Le travail temporaire – de l'huile dans les rouages de l'économie suisse



Le travail politique

swissstaffing s'engage pour que l'environnement politique connaisse les intérêts de la branche et en tienne compte. Cet objectif est atteint notamment par des négociations avec les responsables des partis politiques et les organisations faitières ainsi que par des échanges avec les autres associations de branche, par exemple la Société suisse des entrepreneurs, hotelleriesuisse, GastroSuisse et Swissmem.

Concernant la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, il est essentiel pour les entreprises de location de services que les travailleurs dont la durée de séjour est inférieure à douze mois ne soient pas contingents. swissstaffing coopère avec des associations économiques partageant les mêmes intérêts afin que la clause de sauvegarde soit prise en compte.

Depuis 2015, la France applique strictement la législation européenne sur l'assujettissement des frontaliers aux assurances sociales. Pour la branche du travail temporaire, ces directives entraînent beaucoup de travail du point de vue administratif, de l'économie d'entreprise et du droit; et elles sont difficiles à appliquer. En compagnie d'autres associations de branche concernées et en échange avec les autorités concernées en Suisse et en France, swissstaffing recherche une solution praticable.

L'exploitation du potentiel de la population indigène est un sujet important de l'agenda politique, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Les entreprises de location de services apportent une contribution essentielle à l'intégration sur le marché du travail. C'est ce que prouve notre étude d'actualisation: des chômeurs et des personnes qui ont terminé leur apprentissage ou une autre formation initiale trouvent leur premier emploi dans la branche du travail temporaire. Après leur travail intérimaire, 80 % restent intégrés au marché du travail. Cet objectif est également soutenu par le fonds pour la formation continue temptraining qui permet aux intérimaires d'évoluer professionnellement.

Les efforts régulateurs partant de bonnes intentions et visant une égalité des chances ont souvent des effets secondaires indésirables qui nuisent aux entreprises et au marché de l'emploi. C'est pourquoi swissstaffing suit de près la limitation de l'immigration et d'autres interventions politiques telles que la loi sur l'équité salariale, l'extension des mesures d'accompagnement et les projets de renforcement de la protection contre les licenciements. Le marché de l'emploi libéral est un modèle couronné de succès. C'est le fondement d'un taux d'occupation extrêmement élevé en comparaison internationale.



Grâce à la CCT: un bon salaire et des possibilités progressives de formation continue

71 % des intérimaires sont satisfaits de leur salaire horaire. Plus d'un tiers des travailleurs temporaires touchent un salaire horaire supérieur à 30 francs. Pour comparaison, un quart des personnes interrogées bénéficiaient de ce salaire horaire en 2010.

Environ un sixième des intérimaires suivent une formation continue parallèlement à leur emploi temporaire. Seulement un tiers paient eux-mêmes leurs coûts de formation. Ceux qui ne sont pas soutenus financièrement par leur entreprise locataire (32 %) ou par leur bailleur de services (23 %) peuvent demander l'aide de temptraining, le fonds pour la formation continue de la branche du travail temporaire (11 %). Le travail temporaire apporte une précieuse contribution à la formation professionnelle continue des employés et permet ainsi de compenser les différences existant entre les capacités d'un employé et les exigences du marché de l'emploi.

La nouvelle CCT Location de services

Plus de 300'000 personnes sont soumises à la CCT Location de services. C'est la plus grande CCT de Suisse. Conclue en 2012, elle constitue une étape décisive pour la branche du travail temporaire. Cette réglementation bien pensée crée un équilibre entre la sécurité sociale pour les employés et la flexibilité pour les entreprises.

Au printemps 2015, les partenaires sociaux se sont entendus sur une nouvelle convention et l'ont soumise au Conseil fédéral pour que ce dernier la déclare de force obligatoire. La nouvelle CCT est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2016 et sera valable jusqu'à fin 2018.

Les acquis de 2012 sont repris dans la nouvelle CCT: standards minimaux pour les conditions de salaire et de travail; réglementations généreuses pour la formation continue; assurance indemnités journalières en cas de maladie; prévoyance professionnelle. La nouvelle CCT prévoit une augmentation par paliers des salaires minimaux. En échange, les bailleurs de services et les entreprises locataires de services obtiendront dorénavant plus de flexibilité dans leur planification des missions grâce à l'assouplissement du temps de travail journalier.

Les instances des parties signataires (swissstaffing et les partenaires sociaux Unia, Syna, la Société suisse des employés de commerce, Employés Suisse) ont négocié les nouveautés suivantes:

- **Augmentation des salaires minimaux**
Augmentation progressive jusqu'en 2018 de 400 francs (salaire mensuel) pour les personnes sans formation professionnelle et 250 francs pour les personnes avec formation professionnelle (en Suisse alémanique et en Suisse romande).
- **Flexibilisation du temps de travail**
La limite du temps de travail hebdomadaire soumis à un supplément reste à 45 heures. La limite du temps de travail journalier soumis à un supplément passe de 9 à 9,5 heures.
- **Obligation pour tous les bailleurs de services**
Tous les bailleurs de services sont soumis à la nouvelle CCT Location de services indépendamment de la somme salariale.

swissstaffing a déjà commencé en 2015 à préparer les membres de l'association à la nouvelle CCT. Lors de plusieurs cours ayant réuni quelque 100 participants en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin, les nouveautés ont été expliquées de manière compacte et des réponses ont été apportées aux questions.

De plus amples informations sur la nouvelle CCT se trouvent dans la brochure «La nouvelle CCT Location de services 2016-2018 en bref». Elle peut être téléchargée ou commandée sur le site www.swissstaffing.ch.

Rejoignez swissstaffing

Votre entreprise n'est pas encore membre de swissstaffing?
Adhérez à notre association et bénéficiez de nombreux avantages.



Prenez part aux décisions

- CCT Location de services
- Assemblée générale / Comité de direction
- Possibilités d'échanges
- Collaboration à des groupes de travail

En tant que membre de l'association, vous pouvez vous investir et réseauter avec d'autres acteurs de la branche.

swissstaffing représente les intérêts spécifiques de la branche du travail temporaire face aux politiques, au monde économique et au grand public.

Avec plus de 350 membres et en sa qualité de partenaire social de la CCT Location de services, swissstaffing a le poids nécessaire pour attirer l'attention sur les causes qui comptent pour ses membres.

Soyez informé

- Statistiques de la branche
- Etudes
- Abonnement à HR Today
- Newsletter
- Revue de presse de la branche

Des informations spécifiques sont importantes pour toute activité économique.

Nous compilons tout ce que vous devez savoir sur l'économie, le droit et la politique.

Nous vous informons lors de nos événements, par notre newsletter et sur notre site web.

Avez-vous une question?
Il vous suffit de nous téléphoner.

Irène Righetti
Responsable Services internes
044 388 95 40

Profitez

- Conseils juridiques
- Formation continue
- Réseautage et événements
- Assurances sociales
- Plateforme d'offres d'emploi

Formations continues à prix réduit, conseils juridiques gratuits, assurances sociales, propre caisse de pensions, caisse de compensation offrant d'excellentes conditions et bien plus encore.

Une adhésion à swissstaffing vaut la peine pour vous et pour vos employés.

Pour en savoir plus:
www.swissstaffing.ch/fr/association/devenir-membre/

Edition

© 2016 swissstaffing

Union suisse des services de l'emploi

Julia Bryner, responsable Marketing et événements

Stettbachstrasse 10

CH-8600 Dübendorf

T: +41 (0)44 388 95 40

info@swissstaffing.ch

www.swissstaffing.ch

Rédaction

RED'GOLD KOMMUNIKATION, Nicole Hunziker-Felber

www.redgold.ch

Traduction française

la texterie, Odile Nerfin

www.texterie.com

Traduction anglaise

Graham Broadribb Translations

Mise en page

feinform grafik, Andrea Erna Chanteiro Gmünder

www.feinform.ch

Illustrations

SWAMP Sàrl, Jonas Raeber

www.swampfilm.com

Impression

Typotron SA

www.typotron.ch

Le rapport annuel 2015 est téléchargeable au format PDF sur le site
www.swissstaffing.ch

www.swisstaffing.ch

swisstaffing
Stettbachstrasse 10
CH-8600 Dübendorf